



## Réunion de rentrée 3e

publié le 29/09/2012

---

### *Descriptif :*

La réunion de rentrée des classes de 3e a évoqué les points forts de cette dernière année de collège : orientation, LPC, brevet, stage en entreprise...

---

Mardi 25 septembre , les familles des élèves de 3e se sont réunies autour des professeurs principaux et de la COP pour une explication du déroulement de cette année charnière avant le lycée.

Ont été évoqués les sujets suivants :

- Le déroulement du calendrier de l'année avec une date déjà fixée de réunion parents-profs-COP le 17 janvier 2013
- Brevet des collèges (DNB) avec le contrôle continu et les 4 épreuves de fin d'année
- Les différentes voies d'orientation possibles post-troisième (voir pièces jointes)
- Le stage obligatoire en entreprise qui aura lieu du 17 au 19 décembre prochain
- Le travail et les exigences de la classe de 3e

Les professeurs principaux , Mr Dupuis en 3e Einstein, Mme Bastière en 3e Rimbaud, et la conseillère d'orientation Mme Duboscq sont à la disposition des familles pour des compléments d'informations.

Mme Duboscq est joignable au collège le vendredi matin tous les 15 jours pour des RDV ou au CIO de Montmorillon le mercredi.

Les professeurs sont joignables par l'intermédiaire des mails ou du carnet de liaison pour des RDV.

## MINI-GUIDE DES PARENTS ET DES ÉLÈVES « Préparer dès aujourd'hui son orientation post-3ème »

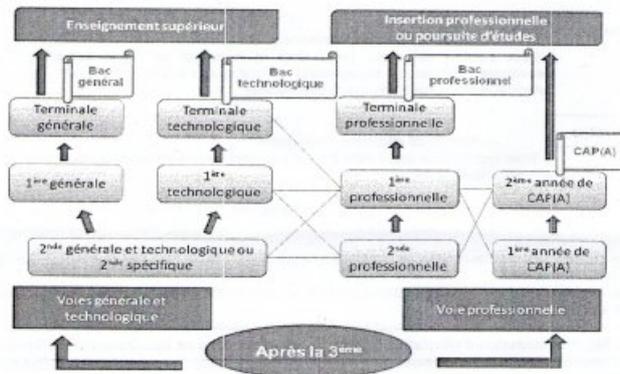
### • Orientation : mode d'emploi

Votre enfant va devoir faire des choix d'orientation, cela nécessite un accompagnement et une véritable réflexion : quelles études lui conviennent le mieux ?, quels sont ses domaines de réussite ?, ses centres d'intérêts ?...

Pour bien choisir et réussir, il est important de :

- connaître les différentes filières de formation après la 3<sup>ème</sup>,
- s'informer sur les diplômes, les métiers et leurs débouchés,
- bien se connaître et faire le bilan (résultats scolaires, intérêts, motivation...),
- connaître le calendrier de l'orientation et
- rencontrer les interlocuteurs privilégiés pour vous conseiller (professeur principal, conseillère d'orientation psychologue, professionnels...).

### • Les filières d'orientation



**Les voies GÉNÉRALE et TECHNOLOGIQUE** C'est en fin de seconde générale et technologique que l'élève choisit son baccalauréat qu'il soit général ou technologique (sauf pour les bacs technologiques : *Hôtellerie ; Techniques de la Musique et de la Danse (TMD)* : choix d'une seconde spécifique en fin de 3<sup>ème</sup>).

#### ➤ Voie GÉNÉRALE :

- 3 baccalauréats généraux (3 ans) :
- S, scientifique,
  - L, littéraire,
  - ES, économique et social.

Ces bacs donnent un niveau de culture générale et une démarche intellectuelle indispensable pour entreprendre des études supérieures longues : université, grandes écoles (d'ingénieurs ou de commerce), écoles spécialisées (paramédicale, sociales...), institut universitaires de technologies (IUT)...

#### ➤ Voie TECHNOLOGIQUE

- 8 baccalauréats technologiques (3 ans) :
- STI2D, sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
  - STD2A, sciences et technologies du design et des arts appliqués,
  - STL, sciences et technologies de laboratoire,
  - STS, sciences et technologies de la santé et du social,
  - STMG, sciences et technologies du management et de la gestion,
  - STAV, sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (en lycée agricole),
  - HÔTELLERIE,
  - TMD, techniques de la musique et de la danse. L'enseignement allie disciplines générales et technologiques (études théoriques et applications concrètes). La poursuite d'études supérieures est envisageable en BTS, DUT, écoles spécialisées, Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles spécifiques (commerce...)...

### La voie PROFESSIONNELLE

Elle propose un enseignement concret en prise directe avec l'entreprise et ses métiers afin d'acquérir des connaissances et des savoirs-faires dans un domaine professionnel. Les diplômés peuvent se préparer en voie scolaire ou en apprentissage.

**CAP(A) Certificat d'aptitude professionnelle (agricole) (2 ans)**  
Plus de 200 CAP(A) existent. Ils mènent prioritairement à la vie active.

### **Baccalauréat professionnel (3 ans)**

Plus de 90 bacs professionnels existent. Il forme des ouvriers, des agents techniques et employés qualifiés et a pour vocation l'entrée immédiate dans la vie active car il répond à la demande des entreprises de la production et des services. La poursuite d'études est envisageable même fortement conseillée pour certains bacs professionnels, les bacheliers professionnels qui ont une mention « bien » ou « très bien » à l'examen du bac ont un accès de droit en BTS de la même spécialité, les autres sont recrutés sur dossier.

#### • **Le calendrier de l'orientation**

**1<sup>er</sup> trimestre**

→ Période de **dialogue** et d'**information**

**2<sup>ème</sup> trimestre**

→ Période des **vœux provisoires**

L'élève exprime des **vœux provisoires** et le conseil de classe formule une **proposition provisoire**. En cas de divergences, un dialogue s'établit entre élève, famille, professeur principal et conseiller d'orientation psychologue.

**3<sup>ème</sup> trimestre**

→ Période de **décision d'orientation**

L'élève exprime des **vœux définitifs** en précisant les enseignements d'exploration de 2<sup>ème</sup> GT ou les spécialités de Bac Pro ; CAP.

Le conseil de classe formule une **proposition d'orientation** et peut donner un avis sur la spécialité de formation choisie.

- S'il y a **accord** entre les **vœux définitifs** de l'élève et le conseil de classe alors la proposition d'orientation devient **décision d'orientation**
- En cas de **désaccord** la poursuite du dialogue se fait avec le Chef d'établissement. Si le désaccord persiste, la famille a une possibilité d'**appel**.

**Début juillet, la commission d'affectation lui attribue une place dans un établissement**, en fonction de la décision d'orientation du conseil de classe ou du résultat de la commission d'appel **et des capacités d'accueil**.

#### • **Pour s'informer**

Même si tout se décide au troisième trimestre, **un choix d'orientation se prépare tout au long de l'année.**

Allez dans les lieux spécialisés dans l'information et l'orientation :

- au collège, au centre de documentation et d'information (CDI)
- au centre d'information et d'orientation (CIO)
- aux journées portes ouvertes des lycées et lycées professionnels

Consultez la brochure distribuée en classe au 2<sup>ème</sup> trimestre (Guide Régional Après 3<sup>e</sup>)

Multipliez les contacts directs avec les professionnels, les professeurs mais aussi avec la Conseillère d'Orientation Psychologue ; elle informe et aide le jeune à construire petit à petit un parcours de formation scolaire et professionnel adapté à ses capacités et sa personnalité, en collaboration avec l'équipe éducative du collège.

**Mme Duboscq**  
Conseillère d'Orientation Psychologue

Permanences au collège le vendredi matin, une semaine sur deux (prendre rendez-vous à la vie scolaire)

OU  
Centre d'Information et d'Orientation  
19, rue du Four 86500 MONTMORILLON  
05.49.91.15.49



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**